CHAMPIONNATS NATIONAUX 2014

TABLEAU DE REPARTITION DU NOMBRE DE QUALIFIES

ET DE QUOTAS SUPPLEMENTAIRES

BENJAMINS - MINIMES - CADETS - JUNIORS

1) CALCUL DE BASE DU NOMBRE DE QUALIFIES

En cas de renoncement d'un individuel ou d'une équipe à sa qualification pour les championnats nationaux, la région devra sélectionner l'individuel (ou l'équipe) classé(e) immédiatement après les quotas de base définis ci-après.

BADMINTON	▪ 3 premiers individuels par région et par catégorie ▪ 2 premières équipes par région et par catégorie (3 catégories)
CROSS-COUNTRY	▪ 5 premiers individuels par région et par catégorie en MCJ ▪ l'équipe championne régionale de chaque catégorie en MCJ ▪ 2 équipes par région en BF 2ème année et BG 2ème année **NOTA : un établissement ayant une ou plusieurs équipes qualifiées doit inclure ses individuels dans la composition de son ou ses équipes.**
ESCALADE - C.O. VTT	Dans chaque sport ▪ 2 équipes par catégorie (3 catégories) et par région plus 6 individuels par région toutes catégories confondues
ESCRIME	▪ Le champion régional par arme et par catégorie. ▪ 2 équipes par région dans chacune des 3 catégories du championnat national, 2 équipes par région en championnat promotionnel benjamin et 2 équipes par région en championnat promotionnel benjamine.
GYMNASTIQUE FEMININE	Par catégorie : 1 équipe par région et 2 premières individuelles en dehors de l'équipe (voir également article 3 du règlement de la gymnastique)
GYMNASTIQUE MASCULINE	Par catégorie : 1 équipe par région et 3 premiers individuels en dehors de l'équipe (voir également article 14 du règlement de la gymnastique)
JUDO Minime	▪ 2 équipes par région
JUDO C/J	10 qualifiés par catégorie d'âge et par région ; les commissions régionales déterminent elles-mêmes les critères de répartition de leurs quotas dans les différentes catégories de poids

SKI ALPIN	Dans chaque sport ▪ 2 équipes par catégorie (3 catégories) et par département plus 6 individuels par département toutes catégories confondues
SKI NORDIQUE	Dans chaque sport ▪ 2 équipes par catégorie (3 catégories) et par département plus 6 individuels par département toutes catégories confondues
TENNIS DE TABLE	▪ 3 premiers individuels par région en catégorie BF/MF/CG/JG ▪ 4 premiers individuels par région en catégorie BG/MG ▪ 4 premières individuelles par région en CJF (catégorie unique) ▪ dans chaque championnat, l'équipe championne régionale dans chaque catégorie

2) QUOTAS SUPPLEMENTAIRES

BADMINTON	▪ En championnat individuel et en championnat par équipes, les 6 premiers de chaque catégorie apportent un quota supplémentaire à leur région.
CROSS-COUNTRY	Les 7 premières équipes classées au championnat national de l'année précédente dans les catégories M/C/J apportent un quota supplémentaire à leur région.
ESCALADE - VTT	• Les 3 premiers individuels dans chaque catégorie apportent un quota supplémentaire à leur région. • Les régions qui auront des qualifiés, mais qui n'utiliseront pas tous leurs quotas dégageront un quota supplémentaire qui sera attribué aux régions qui auront eu le plus de participants en championnat régional.
C.O.	Les 5 premiers individuels dans chaque catégorie apportent un quota supplémentaire à leur région
ESCRIME	Les 10 premiers escrimeurs classés dans chaque catégorie et chaque arme apportent un quota supplémentaire à leur région.
JUDO C/J	les finalistes de chaque catégorie apportent un quota supplémentaire à leur région.
SKI ALPIN	▪ Les 5 premiers skieurs de l'épreuve individuelle dans chaque catégorie (6 catégories) apportent un quota supplémentaire à leur département.
SKI NORDIQUE	▪ Les 10 premiers de la course en ligne individuelle dans chaque catégorie (6 catégories) apportent un quota supplémentaire à leur département
TENNIS DE TABLE	▪ Les ½ finalistes individuels de chaque catégorie apportent un quota supplémentaire à leur région. ▪ En championnat par équipe Promotionnel, les 3 premières équipes de chaque catégorie apportent un quota supplémentaire à leur région. ▪ En championnat par équipe Open, les 3 premières équipes de chaque catégorie apportent un quota supplémentaire à leur région.

UGSEL

QUOTAS SUPPLEMENTAIRES 2014

	BADMINTON			CROSS		C.O.		ESCALADE		VTT		JUDO		TENNIS DE TABLE						ESCRIME	
	Individuels		Eq.	Equipes		Individuels		Individuels		Individuels		Individuels		Individuels		Equipes open		Eq. promo		Individuels	
	Fe	Ma		Fe	Ma	Fe	Ma	Fe	Ma	Fe	Ma	Fe	Ma	Fe	Ma	Fe	Ma	Fe	Ma	Fe	Ma
ALSACE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AQUITAINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	2
AUVERGNE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BRETAGNE	6	7	7	8	13	4	6	0	2	2	1	6	4	1	1	1	1	1	0	41	49
CENTRE	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	0	0	1	0	2	5
CHAMPAGNE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DAUPHINE	0	1	0	2	1	3	3	1	3	5	3	1	4	4	3	2	1	0	0	10	9
FRANCHE COMTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	2	1	0
LANGUEDOC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LORRAINE	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1	2	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0
LYONNAIS	3	2	4	1	0	0	0	1	1	0	1	4	0	0	0	0	0	0	0	1	0
MIDI PYRENEES	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	6
NICE/VAR/CORSE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NORMANDIE	1	2	0	2	2	0	0	1	0	0	0	1	0	1	2	0	1	0	1	11	5
NORD PAS DE CALAIS	5	6	3	7	7	5	2	1	1	0	0	5	8	2	2	0	1	0	2	12	24
PAYS DE LA LOIRE	5	3	3	3	5	3	4	2	0	1	1	2	2	3	5	2	7	0	1	17	21
PICARDIE	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
PROVENCE	1	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0
VERSAILLES	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	2	1	0	1	0	2	3
TOTAL GENERAL	24	24	18	25	28	15	15	9	9	9	9	24	29	12	16	6	12	6	6	100	124

QUOTAS SUPPLEMENTAIRES 2014

		SLALOM GEANT SKI								SKI NORDIQUE							
		C1	C2	Ly	Fe	C1	C2	Ly	Ma	C1	C2	Ly	Fe	C1	C2	Ly	Ma
12	AVEYRON				0				0				0				0
13	BOUCHES DU RHONE				0				0				0				0
26 - 07	DROME - ARDECHE				0				0	4	1	1	6		1	1	2
38	ISERE	1	1		2				0	1	3	1	5	2	1	1	4
44	LOIRE-ATLANTIQUE				0				0			3	3			5	5
48	LOZERE				0				0				0				0
54	MEURTHE ET M.				0				0				0				0
69	RHONE		1	2	3			2	2				0				0
73	SAVOIE				0				0				0				0
74	HAUTE-SAVOIE	4	3	3	10	5	5	3	13	5	6	1	12	8	8	3	19
88	VOSGES				0				0				0				0
	TOTAL GENERAL	5	5	5	**15**	5	5	5	**15**	10	10	6	**26**	10	10	10	**30**